

GUIDE

DE L'ENSEIGNANT ET DES
AMBASSADEURS DES DROITS
DE L'ENFANT DU PEM



PROGRAMME
DU PRIX
DES ENFANTS
DU MONDE
2023 !

THE WORLD'S
CHILDREN'S
PRIZE FOR
THE RIGHTS
OF THE CHILD

PRIX DES
ENFANTS DU
MONDE POUR
LES DROITS
DE L'ENFANT

PREMIO DE
LOS NIÑOS DEL
MUNDO POR
LOS DERECHOS
DEL NIÑO

PREIS DER
KINDER DER
WELT FÜR
DIE RECHTE
DES KINDES

PRÊMIO DAS
CRIANÇAS DO
MUNDO PELOS
DIREITOS
DA CRIANÇA

बाल अधिकारों
हेतु विश्व बाल
पुरस्कार

THE
Globe

L'éducation au changement

Le Programme du Prix des enfants du monde est un programme éducatif utilisé par les enseignants et les élèves du monde entier. Il vise à éduquer les enfants et à leur donner les moyens de devenir des acteurs du changement et de défendre les droits de l'enfant, en particulier l'égalité des droits des filles. Jusqu'à présent, 46 millions d'enfants, dont beaucoup dans votre pays, ont participé à ce programme annuel.

Ce manuel destiné aux enseignants et aux *Ambassadeurs des droits de l'enfant* vous guidera à travers les étapes du *Programme du PEM*. Vous pouvez facilement adapter son déroulement et ses activités à votre situation et à vos besoins.

Lorsque les enfants ont connaissance de leurs droits, ils peuvent partager leur savoir avec leurs camarades, leur famille et leurs voisins. Ils peuvent expliquer pourquoi les droits des enfants doivent toujours être respectés, et que les filles et les garçons ont les mêmes droits. Cela inclut par exemple le droit d'aller à l'école et le droit d'être protégé contre la violence, y compris les châtiments corporels tels que les coups de canne.

Ambassadeurs des droits de l'enfant

Dans certaines écoles de votre pays, il se peut que des élèves soient formés à être *Ambassadeurs des droits de l'enfant*.

Dans ce cas, ils aideront les enseignants à mettre en œuvre le programme. Cependant, dans la plupart des écoles, ce sont les enseignants qui dirigeront le programme éducatif avec leurs élèves.



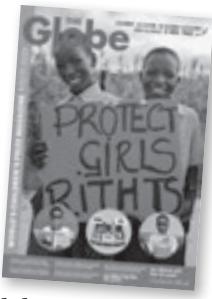
Un matériel riche

Le magazine éducatif *Le Globe*, auquel tous les enfants participants doivent avoir accès, est rempli d'informations

et d'histoires réelles et passionnantes sur les enfants et les *Héros des droits de l'enfant* du monde entier. Grâce à sa fiche d'information sur la situation des droits de l'enfant dans votre pays, *Le Globe* vous aide à mettre le programme en œuvre dans votre école. En outre, vous pouvez accéder à encore plus de matériel, y compris des vidéos, sur notre site Web éducatif.

Tenir ses promesses

En la ratifiant, votre pays s'est engagé à suivre la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Commencez par apprendre aux élèves quels sont leurs droits, et cherchez à savoir si ces droits sont respectés ou bafoués là où vous vivez et dans votre pays. Au cours de ce travail, les élèves découvriront également les ODD de l'ONU en matière de développement durable, que votre pays essaie d'atteindre d'ici à 2030. Nous sommes très heureux que vous et vos élèves souhaitiez participer au *Programme du PEM 2023*. Nous vous souhaitons bonne chance !



CONTENU

Le Programme du PEM étape par étape	4
Comment utiliser <i>Le Globe</i>	5
1. APPRENDRE POUR LE CHANGEMENT	6
Les droits de l'enfant dans votre vie	
Les droits de l'enfant dans le monde	
L'égalité des droits des filles	
2. CRÉER POUR LE CHANGEMENT	16
Préparez-vous pour Ma Voix pour le Changement	
Préparer le Vote mondial	
3. JOURNÉE DES ACTEURS DU CHANGEMENT	21
Le Vote mondial	
Ma Voix pour le Changement	
Autour du globe pour les droits et le changement	
4. LA MISSION DES ACTEURS DU CHANGEMENT	26
Contact	31

À PROPOS DU PRIX DES ENFANTS DU MONDE



La Fondation du *Prix des enfants du monde* (FPEM) est une organisation indépendante de toute affiliation politique ou religieuse. Parmi ses parrains mondiaux figurent Malala Yousafzai, S.M. la reine Silvia de Suède, Graça Machel et les regrettés Nelson Mandela et Desmond Tutu.

Pour en savoir plus, consultez le site worldschildrensprize.org

LIMITE D'ÂGE

Le *Programme du PEM* s'adresse aux enfants de 10 à 18 ans. *Le Globe* contient des histoires parfois dures sur des sujets sensibles, et le soutien d'un adulte est important tout au long du projet.

APPRENDRE POUR LE CHANGEMENT

Tout sur les droits de l'enfant, y compris l'égalité des droits des filles, là où vous vivez, dans votre pays et dans le monde.

Droits de l'enfant

Découvrez les droits de l'enfant, notamment l'égalité des droits des filles, dans votre propre vie. Leurs droits, tels que définis dans la Convention des Nations Unies

relative aux droits de l'enfant, sont-ils respectés dans leur famille, leur village ou leur ville, leur école et leur pays ?

Héros des droits de l'enfant et acteurs du changement

Au moyen de citations et d'histoires authentiques, les élèves apprennent à connaître trois *Héros des droits de l'enfant*, les enfants pour lesquels



ils se battent et des *Ambassadeurs des droits de l'enfant*, des enfants qui font bouger les choses dans leur famille, leur village ou leur ville.

CRÉER POUR LE CHANGEMENT

Il est temps de résumer ce que l'on a appris et de formuler les changements que l'on souhaite voir. Préparez-vous à la *Journée des*

Acteurs du changement en créant tout, des stands électoraux aux pancartes colorées en passant par les discours enflammés.



JOURNÉE DES ACTEURS DU CHANGEMENT

Les enfants font entendre leur voix sur les droits de l'enfant et les changements qu'ils veulent voir.

Vote mondial

Organisez votre propre élection démocratique. Avec d'autres enfants du monde entier, les élèves choisissent le lauréat du *Prix des enfants du monde pour les droits de l'enfant*.

Ma Voix pour le Changement

Les enfants tiennent des discours et partagent des idées sur le renforcement du respect des droits de l'enfant dans votre communauté. Ils apportent des pancartes et des bannières lors d'une marche ou d'une course de 3 km dans votre village ou votre ville. Avec les enfants du monde entier, ils font plusieurs fois le tour de la planète dans **Autour du globe pour les**

droits et le changement. Vous pouvez choisir n'importe quelle date pour la *Journée des Acteurs du changement* de votre école.



MISSION DES ACTEURS DU CHANGEMENT

En tant qu'acteurs du changement, les enfants peuvent partager leurs connaissances et défendre les droits de l'enfant dans leur vie quotidienne, à l'école et à la maison. Ils parlent à leurs parents, leurs

frères et sœurs, aux grands-mères, aux voisins, et même aux dirigeants locaux, de la nécessité de respecter les droits de l'enfant et l'égalité des droits des filles.



Un Ambassadeur des droits de l'enfant fait la lecture à sa famille, ses amis et ses voisins.

Le Programme du PEM étape par étape



Les élèves commencent par s'informer sur les droits de l'enfant. Ils parlent de la manière dont leurs droits sont respectés dans leur vie quotidienne et des changements qu'ils souhaitent voir.



Grâce aux articles du *Globe*, ils apprennent que les filles et les garçons ont les mêmes droits, qu'ils ont droit à la protection contre la violence et les abus, et ils en apprennent plus sur d'autres violations des droits de l'enfant.



Ils découvrent les courageux *Héros des droits de l'enfant* et les enfants pour lesquels ils se battent, ainsi que des informations sur le changement climatique et la démocratie.



Sur la base de leurs nouvelles connaissances, les enfants réalisent des affiches, des discours, des pancartes et des décorations qui seront utilisés lors de leur *Journée des Acteurs du changement*.



Les élèves créent des urnes, des isoloirs et d'autres objets nécessaires pour le *Vote mondial*, au cours duquel ils sélectionneront le lauréat du *Prix des enfants du monde pour les droits de l'enfant*.



Après une ouverture festive de la *Journée des Acteurs du changement*, les enfants entrent tour à tour dans l'isoloir, où ils marquent leur bulletin de vote en secret avant de le placer dans l'urne.



Les enfants terminent en partageant les changements qu'ils souhaitent voir, et puis ils marchent ou courrent 3 km avec leurs pancartes, dans le cadre du *Autour du globe pour les droits et le changement*.



Les enfants participants deviennent acteurs du changement en partageant leurs connaissances et les histoires du *Globe* avec leurs parents, frères et sœurs, grands-mères et amis, et même avec les dirigeants locaux et les médias.

Comment utiliser *Le Globe*

Vous avez reçu l'outil pédagogique *Le Globe*, que tous les enfants et enseignants participant au *Programme du PEM* utilisent.

A travers les textes du *Globe*, vos élèves découvriront les droits de tous les enfants et la manière dont ils réalisent leur Vote mondial et contribuent à désigner le lauréat du *Prix des enfants du monde*.

En lisant les histoires du *Globe*, ils découvrent la vie d'autres enfants et comment les *Héros des droits de l'enfant* se battent pour améliorer la situation des enfants. Tous les élèves doivent disposer de suffisamment de temps pour lire *Le Globe* et réfléchir aux histoires.

Y en a-t-il pour tout le monde ?

Nous ne fournissons pas un exemplaire du *Globe* par personne, mais plusieurs élèves peuvent utiliser le même exemplaire. Par exemple :

- Choisissez de lire vous-même *Le Globe* à haute voix à toute la classe et, après chaque texte, demandez aux enfants d'y réagir.
- Répartissez les élèves en autant de groupes qu'il y a d'exemplaires. Ils se relaient pour lire à haute voix. Après chaque texte, le groupe discute de ce qu'il a lu.
- Établissez un calendrier des moments où chaque élève peut emporter l'exemplaire de son groupe à la maison.
- Établissez un plan avec d'autres enseignants pour que toutes les classes travaillent avec *Le Globe*

Y PARTAGE ÉQUITABLE
Dans le *Programme du PEM*, il est important que les élèves puissent discuter de différentes questions en petits groupes. C'est une excellente façon de pratiquer le dialogue démocratique !

1. Travaillez en groupes de quatre, assis en cercle. Veillez à ce que tous les participants puissent se voir les uns les autres, alors qu'ils parlent et écoutent à tour de rôle, un par un.



Dans une école rurale de la République Démocratique du Congo déchirée par la guerre, les élèves ont été répartis en groupes pour une leçon en plein air. Les élèves les plus âgés, qui sont des Ambassadeurs des droits de l'enfant, lisent *Le Globe* à voix haute, de sorte que les quelques exemplaires reçus permettent à tous les élèves de vivre les histoires et d'en parler.

avant votre *Journée des Acteurs du changement* avec le *Vote mondial*.

Ramener *Le Globe* à la maison

Les élèves aiment généralement amener *Le Globe* à la maison, à la fois pour y faire leurs devoirs et pour le lire à haute voix à leurs frères et sœurs, leurs parents et leurs grands-parents, voire à leurs amis et voisins. De nombreux parents ont appris grâce au *Globe* que les enfants ont des droits et que les filles ont les mêmes droits que les garçons. L'élève devient ensuite un acteur du changement pour les droits de l'enfant dans sa propre famille avec l'aide du *Globe* et du *Programme du PEM*.

Apprendre par les histoires

Les histoires publiées dans *Le Globe* permettent aux lecteurs de découvrir la vie et les défis d'autres enfants. Vous y trouverez également les récits de vie de *Héros et Ambassadeurs des droits de l'enfant*. Il s'agit d'histoires

et de informations sur, par exemple, l'égalité des droits des filles et la vie des filles, ainsi que sur le changement climatique. Vos élèves apprendront de nouvelles choses, mais découvriront aussi que certaines histoires leur sont familières - peut-être qu'eux-mêmes ou quelqu'un qu'ils connaissent a vécu des expériences similaires.

Les histoires plus longues du *Globe* sont souvent adaptées à une lecture à voix haute. Vous pouvez ensuite faire des pauses pour expliquer et laisser le temps de la réflexion et de la discussion avant de poursuivre. Certains textes peuvent être lus à deux ou en groupe, les participants se lisant les textes les uns aux autres.



CHERCHEZ LE SYMBOLE

Le symbole indique les activités d'apprentissage qui peuvent être utilisées en relation avec les histoires du *Globe*.

2. Chaque participant reçoit

un certain nombre de pions, comme des morceaux de papier de différentes couleurs ou des petits cailloux.

3. Choisissez une question

à étudier. Expliquez que lorsqu'une personne souhaite prendre la parole, elle doit placer un de ses pions au centre du cercle. Personne ne peut parler en dehors de la personne qui vient de placer son pion au centre. Une prise de parole

peut être plus ou moins longue, il peut s'agir, par exemple, d'exprimer son accord avec l'orateur précédent et d'expliquer pourquoi. Personne d'autre ne peut prendre la parole à ce moment-là.

4. Vous ne pouvez placer un deuxième pion au centre que lorsque tout le monde a parlé.

5. Continuez jusqu'à ce que tout le monde ait utilisé tous ses pion ou jusqu'à ce que le temps imparti soit écoulé.

APPRENDRE POUR LE CHANGEMENT

Les droits de l'enfant là où vous vivez



Vos élèves ont-ils le temps de jouer, ou passent-ils trop de temps à travailler, par exemple dans les champs et à la maison ?

Il est important de connaître ses propres droits pour être en mesure de respecter ceux des autres. Par conséquent, commencez par examiner si les droits de l'enfant sont respectés dans la vie des élèves, à la maison, à l'école et pendant leur temps libre.

PREMIÈRE RENCONTRE AVEC LES DROITS DE L'ENFANT

En quoi consiste la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et qu'est-ce que cela signifie pour les enfants quand un pays s'est engagé à la respecter ? Chacun devrait pouvoir écrire ses pensées, sur du papier ou des tableaux.

1. Individuellement : posez la question suivante : Quels droits pensez-vous que les enfants devraient avoir ? Dites à chaque élève de trouver et de noter 5 à 10 choses qui devraient être des droits naturels pour tous les enfants du monde entier. Il peut s'agir :

- D'avoir un foyer sûr et confortable.
- D'être écouté.
- D'avoir le temps de jouer et de se reposer.
- D'aller à l'école.

- D'être en bonne santé.
- D'avoir suffisamment de nourriture chaque jour.

2. Travail en binôme : les élèves se mettent par deux et, à tour de rôle, se lisent les droits qu'ils ont écrits. Ensemble, ils se demandent si certains droits sont similaires ou si un droit proposé par un ami devrait figurer sur la liste.

3. Travail en groupe : parcourez la version abrégée de la Convention des Nations Unies dans *Le Globe*. Discutez des différences et des similitudes avec les divers droits notés par les élèves. Y a-t-il un article auquel personne n'a pensé ? Quelqu'un a-t-il proposé un droit qui n'est pas inclus dans la Convention ? Selon vous, quels droits sont les plus difficiles à respecter dans votre village ou votre ville ? Notez les suggestions pour que tout le monde puisse les voir.



RESSOURCES

- * La Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant p. 8-9 dans *Le Globe* et sur wcp.global/childrights
- * Fiche d'information sur les droits de l'enfant dans votre pays.

Est-ce que les enfants où vous vivez...



... ont le droit de manger tous les jours ...



... ont le droit de se reposer dans un endroit sûr ...



... ont le droit de recevoir des soins de santé ...



... et le droit d'être écoutés ?

DROITS ET RESPONSABILITÉS

Utilisez les idées de base de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant comme point de départ.

- Aucun enfant ne doit faire l'objet de discrimination.
- La priorité doit toujours être ce qui est dans l'intérêt supérieur de l'enfant.
- Chaque enfant a droit à la vie et au développement.
- Chaque enfant a le droit de partager son opinion et les adultes doivent l'écouter.

- 1. Travaillez en groupes** ou par deux, et discutez de la façon dont les enfants sont traités dans votre communauté. Certains sont-ils traités plus mal que d'autres ? Certains sont-ils victimes d'intimidation à l'école ? Utilisez les questions suivantes pour commencer !
- Quels sont les meilleurs et les pires aspects de la vie d'un enfant là où vous vivez ?
 - De quoi avez-vous le plus peur ?
 - Qu'est-ce que vous aimeriez le plus

changer dans votre vie actuelle ?

- Certains groupes d'enfants rencontrent-ils des difficultés particulières là où vous vivez ? Si oui, quels groupes, et pourquoi ?
- Les adultes vous écoutent-ils suffisamment, par exemple les enseignants et les parents ?
- Quelle est la chose la plus importante à changer pour les enfants là où vous vivez ?

- 2. Après avoir travaillé** en binômes et en groupes, chacun présente ses conclusions. Si les droits de l'enfant sont violés, y a-t-il des suggestions pour résoudre les problèmes ? Les droits s'accompagnent de responsabilités :
- Écoutez et respectez le point de vue des autres.
 - Défendez vos droits mais aussi ceux des autres.
 - Réfléchissez à vos actions et à l'impact qu'elles peuvent avoir sur les autres.
 - Aidez les personnes qui ont besoin de plus de soutien que vous.

- 3. Donnez à chacun** le temps de réfléchir aux autres responsabilités qu'il pourrait avoir. Que se passe-t-il si l'on ne prend pas leurs responsabilités ?

RÉFLÉCHIR ENSEMBLE

Les élèves discutent en groupe en s'appuyant sur des questions. Cette méthode peut être utilisée pour n'importe quel sujet.

1. Répartissez les élèves en groupes de quatre. Donnez aux élèves de chaque groupe un numéro, de 1 à 4.

2. Posez une des questions et dites ensuite : « Réfléchissez-y ensemble ». Utilisez nos questions ou choisissez les vôtres.

3. Les élèves se penchent et parlent doucement/en chuchotant de la réponse et des solutions possibles. Lorsque tout le monde est d'accord, ils se relèvent et se taisent pour montrer qu'ils ont terminé.

4. Lorsque tous les groupes ont terminé, dites un chiffre, permettant aux élèves qui ont ce chiffre de partager les pensées et les idées du groupe.

5. Posez une autre question. Demandez aux groupes de discuter de la même manière. Puis annoncez un nouveau nombre qui permet aux autres élèves de partager ce que le groupe a trouvé.

6. Continuez jusqu'à ce que tout le monde ait eu l'occasion de parler ou jusqu'à ce que vous ayez épousseté les questions.

Exemples de questions

Est-ce que tous les enfants où vous vivez...

- ... ont assez à manger chaque jour ?
- ... ont un endroit sûr pour se reposer ?
- ... vont chez le médecin quand ils sont malades ?
- ... sont écoutés et ont la possibilité de parler de ce qui les concerne ?
- ... vont à l'école ?
- ... ont suffisamment de temps libre pour faire leurs devoirs ?
- ... sont protégés contre les abus et la violence ?
- ... ont le sentiment d'être écoutés ?

APPRENDRE POUR LE CHANGEMENT

L'égalité de droit des filles



Filles et garçons doivent coopérer pour l'égalité des droits des filles et faire changer les choses !

Toutes les filles et tous les garçons ont les mêmes droits et devraient avoir les mêmes chances de mener une vie décente. Dans *Le Globe* et ce guide, vos élèves font connaissance avec d'autres filles et garçons, cherchent à savoir si les droits des filles sont respectés là où ils vivent et, si ce n'est pas le cas, quels changements ils souhaitent voir dans leur famille, leur village ou leur ville et leur pays.



LA LIGNE

Utilisez cette activité simple en classe ou à l'extérieur pour aider les participants à faire entendre leur opinion et à écouter les autres. Ici, nous nous concentrerons sur l'égalité des sexes, mais vous pouvez l'utiliser pour pratiquement n'importe quel sujet !

1. **Tracez une ligne** sur le sol de la classe avec un papier ou une corde. Dites à tous les participants de se mettre sur la ligne. Un bout de la ligne veut dire OUI, l'autre bout NON.
2. **Expliquez que vous** allez lire des déclarations et que chacun choisira sa position sur la ligne en fonction de son degré d'accord ou non avec une déclaration. Il est toujours possible de changer d'avis et donc de se placer sur la ligne après avoir écouté les arguments des autres.
3. **Commencez par des** affirmations simples pour aider les participants à comprendre l'exercice, par exemple : « Les bus roulent plus vite que les vélos ».
4. **Passez ensuite à** des affirmations sur la situation des filles et des garçons là où vous vivez. (Ajoutez



Dans le cadre de l'initiative *Toi Moi Mêmes Droits*, des enfants, des enseignants, des parents, des dirigeants locaux et des organisations travaillent avec le PEM pour l'égalité des droits des filles.



Djiba, 13 ans, au Sénégal, veut faire moins de travaux ménagers et avoir plus de temps pour étudier.

les vôtres ou reformulez-les si vous le souhaitez.) Commencez chaque affirmation par « Là où vous vivez, est-ce que... ».

- ... les filles et les garçons ont le temps de jouer et de faire du sport.
 - ... les filles et les garçons partagent les tâches ménagères.
 - ... les filles et les garçons ont autant de temps pour faire leurs devoirs.
 - ... les parents traitent les filles et les garçons de la même manière.
 - ... toutes les filles peuvent décider de se marier ou non.
 - ... les filles et les garçons ont les mêmes opportunités.
5. **Entre chaque déclaration**, les élèves peuvent commenter leur position s'ils le souhaitent ! Peut-être que leurs idées et leurs arguments amèneront quelqu'un à changer de point de vue !

Là où vous vivez, est-ce que les filles ont...



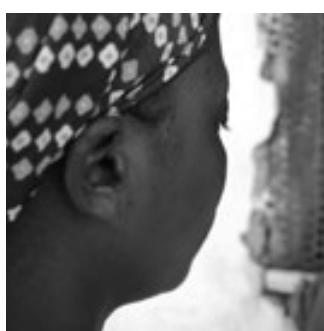
... le droit au jeu, au repos et aux loisirs (article 31 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant). Souvent, les filles font le ménage, la lessive, préparent les repas et s'occupent de leurs petits frères et sœurs pendant que leurs frères ont du temps libre. Comment cela se passe-t-il là où vous vivez ?



... le droit d'aller à l'école et d'avoir suffisamment de temps pour faire ses devoirs ...



... le droit de décider quand se marier ...



... le droit d'être protégées de la violence d'un parent ou d'un partenaire ...



... le droit de ne pas être soumises à des pratiques traditionnelles néfastes ?

RESSOURCES

- * Des infos et des histoires sur les droits des filles aux pages 25-41 du *Globe* et sur wcp.global/girlsrights.
- * Vous trouverez de nombreuses autres histoires sur la vie des filles dans *Le Globe*, par exemple dans la section consacrée au jury, et dans les histoires sur les *Héros des droits de l'enfant*, notamment aux pages 52-67.



Utilisez les histoires de Bindu du Népal ou d'Alcina du Mozambique, qui a été mariée et a dû quitter l'école (p. 16-17 du *Globe*) comme point de départ de cette activité.

Y ECOUTEZ LES FILLES

Les filles et les garçons ont le même droit de dire ce qu'ils pensent et de participer aux décisions qui les concernent. Choisissez un article du *Globe* comme point de départ.

1. Lisez l'histoire à haute voix à la classe. Il peut s'agir, par exemple, de Bindu qui a été victime de la traite des êtres humains (p. 20-21), ou de Djiba et Anita qui veulent toutes deux être entendues (p. 28-31).

2. Demandez à chacun de réfléchir calmement à l'histoire pendant une minute. Ont-ils vécu ou vu quelque chose de similaire ?

3. Laissez les élèves parler de l'histoire par deux en utilisant ces questions :

- Quelles injustices les filles subissent-elles qui n'affectent pas les garçons ?
- Qu'a fait la fille elle-même pour que les autres l'écoutent ?
- La fille a-t-elle reçu de l'aide d'autres personnes, comme un parent, un enseignant ou ses camarades ? Quelqu'un a-t-il aggravé sa situation ?
- Que feriez-vous dans la situation de la jeune fille ?
- Une situation similaire pourrait-elle se produire là où ils vivent ?

4. Rassemblez tout le monde et demandez aux élèves de donner des exemples de ce dont ils ont parlé.

5. Lisez à haute voix les articles 12 à 15 dans *Le Globe* (p. 9), sur le droit égal de tous les enfants à être écoutés et à faire entendre leur voix. Ensuite, selon l'histoire sur laquelle vous travaillez, choisissez un texte approprié sur les droits des filles dans les pages 26-27, par exemple sur l'article 33 ou les pages 34-35, et lisez-le à haute voix.

6. Les élèves travaillent en groupes de quatre et imaginent qu'ils organisent un rassemblement pour l'égalité des droits des filles inspiré de l'histoire que vous avez lue. Quels messages écriraient-ils sur leurs pancartes ? Demandez à chaque groupe de proposer au moins trois suggestions.

7. Rassemblez tous les participants et laissez-les montrer leurs idées les uns aux autres. Terminez par une réflexion et des questions ouvertes.

APPRENDRE POUR LE CHANGEMENT

Droits de l'enfant et objectifs de développement durable

Les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies sont étroitement liés aux droits de l'enfant. Votre pays a accepté de travailler pour atteindre ces objectifs d'ici 2030. Si nous y parvenons, nous mettrons fin à l'extrême pauvreté, réduirons les inégalités et arrêterons le changement climatique.

Il existe 17 objectifs mondiaux de développement durable sur lesquels tous les pays du monde se sont mis d'accord en 2015. S'ils sont atteints, cela aura un impact positif sur la vie et l'avenir des enfants.

Droit à la connaissance

L'ONU a déclaré que tous les enfants doivent apprendre à connaître les ODD. Ils doivent savoir que les gouvernements et les autorités sont responsables de la réalisation de ces objectifs. Mais aussi que chacun peut y contribuer par de petites actions quotidiennes. En tant qu'enseignant ou *Ambassadeur des droits de l'enfant*, vous pouvez donner aux enfants les connaissances nécessaires.



Tous les enfants ont le droit d'être informés des objectifs mondiaux en matière de développement durable.



L'ODD 13 correspond à la lutte contre le changement climatique, qui protège aussi les enfants.

Les ODD dans *Le Globe*

Découvrez dans *Le Globe* comment les ODD sont liés aux droits de l'enfant (p. 42-43), et comment les *Héros des droits de l'enfant* contribuent à renforcer les droits de l'enfant et à atteindre les objectifs (p. 51-97). En outre, les nombreuses histoires sur les droits des filles sont liées à l'objectif 5, l'égalité des sexes (p. 25-36).

Le changement climatique et les enfants

Découvrez le changement climatique (objectif 13) dans *Le Globe* et comment il peut accroître les sécheresses, les inondations et les catastrophes naturelles, ainsi que les dommages qui peuvent affecter gravement les enfants. Découvrez l'empreinte écologique que nous laissons tous à travers nos modes de vie. Et quels sont les gestes quotidiens que nous pouvons faire pour avoir un impact sur l'environnement (p. 42-47). Découvrez également comment les inondations aggravées

par le changement climatique peuvent affecter le droit à l'éducation des enfants (p. 52-67, 92). De nombreux articles du *Globe* font le lien entre les droits de l'enfant et les questions environnementales. Découvrez, par exemple, comment les enfants, en particulier les filles, et la faune sauvage en Afrique australe souffrent des conditions météorologiques extrêmes et de la crise climatique (p. 37-41).

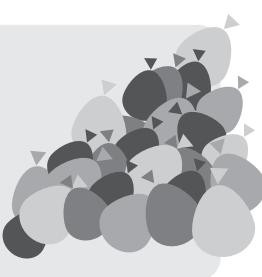
Journée des Acteurs du changement

À la fin du *Programme du PEM*, lorsque les élèves organisent leur propre *Journée des Acteurs du changement*, ils peuvent faire entendre leur voix sur les changements qu'ils souhaitent voir pour faire respecter les droits de l'enfant et atteindre les ODD. Il s'agit de tout arrêter, du mariage des enfants au changement climatique, et d'avoir des sociétés plus justes et plus inclusives. Pour en savoir plus, voir p. 21-25.

Journée sans déchets

Pour soutenir une culture de la propreté et de sensibilisation à l'environnement dans votre école et votre communauté, organisez tous les ans une *Journée sans déchets* dans votre école. Le jour de votre choix, les enfants de votre école peuvent prendre part à la mise en place d'une Génération

sans déchets. Ils collectent les déchets dans leur communauté et informent tous les membres de la communauté des avantages du recyclage, du droit de tous les enfants à grandir dans un environnement propre et sain et de la nécessité de stopper le changement climatique.



Démocratie

Laissez les élèves étudier l'histoire du développement de la démocratie dans le monde et la manière dont elle fonctionne là où ils vivent et dans leur pays. C'est important, notamment avant leur propre *Vote mondial*, lorsque les enfants votent pour leurs droits et *les Héros des droits de l'enfant*.

Expliquez les principes de base de la démocratie, tels qu'ils sont décrits dans *Le Globe*, p. 48-50. Dites aux élèves qu'ils vont plus tard organiser une élection démocratique, en utilisant les mêmes règles et principes que ceux qui doivent être appliqués aux élections locales dans votre village ou votre ville et aux élections nationales dans votre pays. Parlez de l'importance de mener une campagne électorale équitable, sans corruption ni menaces, parfois appelés « fake news ». Donnez des exemples de la façon



Les enfants peuvent réaliser leurs propres affiches électorales.

dont les élections des adultes peuvent parfois être manipulées. Des personnes puissantes peuvent essayer d'influencer le vote des gens ordinaires, en leur offrant de l'argent ou en les menaçant de violence. Dans une élection équitable, personne ne doit influencer votre décision ! Vos élèves voudront peut-être organiser leur propre campagne électorale,

en réalisant des affiches, en écrivant des discours et en jouant le rôle des candidats - *les Héros des droits de l'enfant*. C'est un bon moyen de s'assurer que tous les enfants en savent assez sur ce que tous les candidats ont accompli pour les enfants et sur ce qu'ils veulent faire à l'avenir.

SUIVEZ LA LIGNE DU TEMPS

Utilisez la frise chronologique du *Globe* (p. 48-50) qui décrit comment la démocratie s'est développée dans le monde au fil des siècles.



1. Étudiez ensemble la frise chronologique du *Globe*. Laissez les élèves lire les sections à haute voix les uns aux autres, faire des commentaires et poser des questions.

2. Sur la base des différents types de systèmes démocratiques expliqués dans *Le Globe*, demandez aux élèves s'ils savent quel type de système est utilisé dans votre pays, mais aussi dans votre gouvernement local. Remplissez les espaces vides si nécessaire.

3. Répartissez les apprenants en paires/groupes et laissez-les travailler ensemble sur, par exemple :

- Ajouter sur la ligne du temps les éléments qui, selon eux, manquent.
- Faire une ligne du temps du développement démocratique dans votre pays.
- Choisir un événement ou une personne mentionnée sur la ligne du temps, comme Nelson Mandela et la première élection démocratique en Afrique du Sud - discutez et trouvez plus d'informations sur cet événement et/ou cette personne ensemble.



Des élèves du Sénégal ont créé leur propre affiche en se basant sur la chronologie de l'histoire de la démocratie.

4. Rassemblez la classe et réfléchissez ensemble. Demandez à chaque groupe ou paire de partager ce dont ils ont parlé, et laissez les autres élèves poser des questions et faire des commentaires. Demandez également aux élèves de réfléchir à l'avenir là où ils vivent et dans leur pays. Dites-leur que certaines personnes pensent que les enfants devraient être autorisés à voter aux élections locales et nationales. Que pensent-ils de cette idée ?

APPRENDRE POUR LE CHANGEMENT

Héros des droits de l'enfant et acteurs du changement



Les articles du *Globe* sur les Héros des droits de l'enfant attirent l'attention des élèves.



Les Héros des droits de l'enfant incitent les enfants à devenir des acteurs du changement.

Laissez-vous inspirer par trois courageux *Héros des droits de l'enfant*, nominés pour le *Prix des enfants du monde pour les droits de l'enfant*.

Les trois Héros des droits de l'enfant deviennent des modèles à suivre et les élèves découvrent leur enfance, la façon dont ils ont créé leur organisation et les enfants pour lesquels ils se battent. Plus tard, ils voteront pour leur *Héros des droits de l'enfant* préféré lors du Vote mondial.

L'action amène l'espoir

Grâce aux récits de vie des *Héros des droits de l'enfant*, les apprenants acquièrent des connaissances sur les questions relatives aux droits de l'enfant et sur les solutions possibles aux problèmes et aux violations de ces droits. Les histoires décrivent les organisations des *Héros des droits de l'enfant* : comment elles soutiennent directement les enfants, mais aussi comment elles provoquent des changements à long terme dans leurs communautés et leurs pays. En découvrant les idées de changement des *Héros des droits de l'enfant*, vos

élèves peuvent avoir des idées sur la façon dont ils peuvent faire la différence dans leur propre vie, village ou ville.

Explorez les défis

Les Héros des droits de l'enfant s'occupent de nombreux problèmes, notamment des enfants qui :

- subissent un mariage précoce et sont obligés de quitter l'école ;
- sont orphelins ou vivent en ;
- appartiennent à des groupes indigènes victimes de discrimination et d'abus ;
- se voient refuser des soins de santé ;
- ne peuvent pas aller à l'école ou reçoivent une éducation de mauvaise qualité ;
- sont touchés par des conditions météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles, aggravées par le changement climatique ;
- sont séparés de force de leur famille.

Activités d'apprentissage

Vous trouverez des informations sur les candidats et des activités aux pages 13 à 17. Utilisez-les pour aider les élèves à comprendre les raisons et les effets des problèmes, ainsi que les solutions possibles.



Les Héros des droits de l'enfant contribuent à la lutte pour les droits de l'enfant.

RESSOURCES

- * Des articles sur les candidats et les enfants pour lesquels ils se battent sur le site web et sur les pages 28-89 du *Globe*.
- * Vidéo sur les candidats à voir sur wep.global/video

Héros des droits de l'enfant



Mohammed Rezwan

BANGLADESH

Mohammed se bat depuis 25 ans pour le droit des enfants, en particulier celui des filles, à aller à l'école, malgré les inondations et l'augmentation de la pauvreté exacerbée par le changement climatique. Chaque année, des milliers d'écoles et de routes sont détruites par les inondations au Bangladesh. La scolarité de millions d'enfants est affectée et beaucoup ne retournent jamais à l'école. Au lieu de cela, ils sont obligés de travailler et les filles sont souvent mariées. L'idée de Mohammed de créer des écoles flottantes s'est répandue dans tout le Bangladesh et dans huit autres pays.

Mohammed et son organisation contribuent à renforcer les droits de l'enfant et à atteindre les ODD grâce à ces actions :

- 26 écoles flottantes qui ont jusqu'à présent formé 22 000 enfants.
- Les bateaux-écoles viennent chercher et reconduire les enfants là où ils habitent afin qu'ils aillent à l'école même si les routes sont inondées.
- Gestion de bibliothèques flottantes et de dispensaires, ainsi que d'une formation professionnelle pour 15 000 jeunes femmes.
- Direction d'associations qui luttent pour les droits des filles et contre le mariage des enfants.



Cindy Blackstock

CANADA

Cindy se bat depuis 30 ans pour l'égalité des droits des enfants indigènes à une bonne éducation et à la santé, à grandir avec leur famille et à être fiers de leur langue et de leur culture. Des centaines de milliers d'enfants indigènes au Canada sont victimes de discrimination en raison de leur héritage culturel. Pendant plus de 100 ans, les enfants que l'on appelait alors « Indiens » ont été retirés de leur famille pour être envoyés dans des écoles où on leur faisait oublier leur langue et leur culture. Beaucoup sont tombés malades et des milliers sont morts. Aujourd'hui encore, les familles indigènes sont brisées et les enfants sont plus pauvres, ont moins d'écoles et de soins de santé.

Cindy et son organisation contribuent à renforcer les droits de l'enfant et à atteindre des ODD grâce aux actions suivantes :

- Poursuite des actions en justice pour que le gouvernement du Canada respecte les lois et adopte des lois plus adaptées aux enfants.
- Faire changer les choses pour permettre à 165 000 enfants des Premières Nations et à d'autres enfants indigènes d'avoir de meilleures écoles, des soins de santé égaux et une enfance plus sûre.
- Diffuser des connaissances sur le passé et le présent qui donnent aux enfants les moyens de lutter pour leurs droits et ceux des autres.



Thích Nu Minh Tú

VIETNAM

Depuis 49 ans, Minh Tú se bat pour les orphelins, les enfants qui ne peuvent pas grandir avec leur famille et les enfants pauvres qui ne sont pas autorisés à aller à l'école. Elle a grandi pendant des décennies de guerre et a vu comment la violence a entraîné une pauvreté généralisée, la faim et des millions d'orphelins et d'enfants sans abri. C'est pourquoi elle est devenue nonne bouddhiste, aidant et donnant les moyens d'agir aux enfants vulnérables. Aujourd'hui encore, de nombreux enfants au Vietnam ont besoin d'aide en raison de la pauvreté, des inondations, des accidents et de la décision souvent difficile des parents d'abandonner leur enfant.

Minh Tú contribue au renforcement des droits de l'enfant et à la réalisation des ODD grâce aux actions suivantes :

- Fourniture de sécurité, amour, soins de santé, médicaments et espace de jeu.
- Aide pour obtenir un certificat de naissance et un nom pour commencer l'école, des fournitures scolaires, des uniformes et des bourses pour l'enseignement supérieur.
- Soutien des enfants ayant des besoins spéciaux.
- Recherche de la famille biologique des enfants, ainsi que la réunification lorsque cela est possible.
- Transmission des savoirs de la vie quotidienne afin que les enfants puissent mener une vie décente et indépendante à l'âge adulte.

APPRENDRE POUR LE CHANGEMENT

Les Héros des droits de l'enfant

Organisez des activités d'apprentissage amusantes inspirées des *Héros des droits de l'enfant*.



Représenter les *Héros des droits de l'enfant* !



Faites un discours inspiré par les Héros.



Écrivez des lettres aux candidats, à un enfant ou à un politicien.



Laissez les enfants s'interviewer les uns les autres lors de fausses conférences de presse.



Jouez des scènes de la vie des *Héros des droits de l'enfant* et des enfants pour lesquels ils se battent.

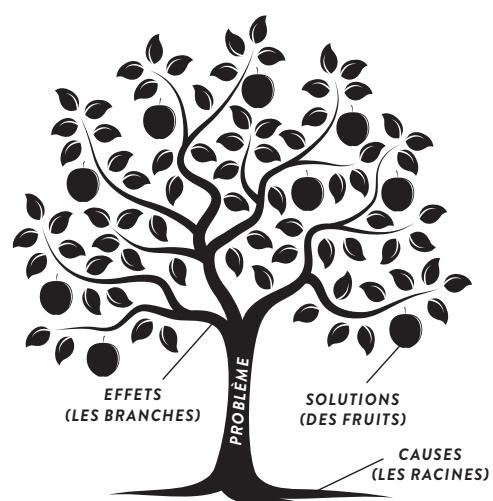
Y ARBRE À PROBLÈMES

Travaillez avec l'ensemble de la classe pour trouver les causes, effets et solutions liés aux défis et aux problèmes auxquels sont confrontés les *Héros des droits de l'enfant*. Travaillez sur un seul problème à la fois.

1. Dessinez un grand arbre sur le tableau ou sur une grande feuille de papier. Écrivez le *problème/défi* sur le tronc de l'arbre, par exemple, les enfants qui ne peuvent pas aller à l'école ou qui sont mariés dès l'enfance.
2. Écrivez les **causes** possibles du problème sur les racines de l'arbre, par exemple la pauvreté, les préjugés,

les anciennes traditions ou la discrimination de certains groupes. D'autres causes possibles peuvent être le changement climatique et les conflits.

3. Notez les **effets** et les conséquences du problème et du « lieu » sur les branches. Par exemple, des problèmes de santé ou le fait de ne pas pouvoir lire et écrire.
4. Prenez du recul et voyez si certaines causes et certains effets doivent être inversés.
5. Essayez de trouver des idées de *solutions*. Dessinez des fruits et écrivez les solutions dessus avant de les « accrocher » aux branches.
6. Demandez aux élèves de commenter et de réfléchir.





Les élèves peuvent choisir des événements de la vie des *Héros des droits de l'enfant* et les mettre en scène dans un jeu de rôle.

JEU DE RÔLE

Utilisez le jeu de rôle pour illustrer les différentes histoires et expériences que les élèves découvrent dans les histoires du *Globe*. Avant cette activité, les participants doivent avoir lu des articles sur les *Héros des droits de l'enfant* et les enfants pour lesquels ils se battent.

- Expliquez aux élèves** qu'ils vont jouer des scènes basées sur les histoires du *Globe*. Expliquez-leur également que le jeu de rôle leur donnera l'occasion de s'exercer à s'exprimer et à faire passer un message. Soulignez l'importance de parler clairement, mais aussi assez lentement pour que tous les membres de l'auditoire puissent comprendre.
- Répartissez les participants** en groupes de quatre. Ils peuvent choisir parmi les scénarios proposés ou en inventer d'autres.
- Une fois que** le groupe a choisi un scénario, les élèves se préparent ensemble. Ils peuvent utiliser la méthode Partage équitable (p. 16), pour s'assurer que tous les membres du groupe puissent faire des suggestions et choisir ensemble les meilleures.
- Prévoyez du temps** pour la pratique. S'ils le souhaitent, ils peuvent utiliser des accessoires et se déguiser. Vous pouvez passer voir chaque groupe, écouter et donner des suggestions et des encouragements si un groupe est bloqué.
- Laissez les groupes** jouer leurs scénarios les uns devant les autres, ou peut-être devant un public invité.

SCÉNARIO 1 : un moment important

Le groupe joue un moment important de la vie de l'un des *Héros des droits de l'enfant*. Ils jouent différents rôles, l'un d'entre eux étant le *Héros des droits de l'enfant* tandis que les autres jouent des personnes clés, comme un parent, un enfant, un enseignant, etc. Inspirés par une histoire du *Globe*, ils improvisent sur la base de la situation qu'ils ont choisie.

SCÉNARIO 2 : l'histoire d'un enfant

Le groupe joue une histoire tirée du *Globe* sur un enfant qui a reçu le soutien d'un *Héros des droits de l'enfant*, sur la base d'un événement important dans la vie de l'enfant. Ils jouent différents rôles, comme celui d'un parent, d'un enseignant ou du *Héros des droits de l'enfant*, en plus de celui de l'enfant. Ils improvisent en fonction de la situation qu'ils ont choisie.

SCÉNARIO 3 : conférence de presse/interview

Deux membres du groupe peuvent jouer les journalistes, l'un est un *Héros des droits de l'enfant* et l'autre un enfant qui a reçu son soutien. Ils jouent une conférence de presse ou une interview, les journalistes posent des questions au *Héros des droits de l'enfant* et à l'enfant. Le groupe peut se mettre d'accord sur les questions et les réponses à l'avance, ou improviser.

CRÉER POUR LE CHANGEMENT

Préparer Ma Voix pour le Changement



En préparation de la *Journée des Acteurs du changement*, les élèves peuvent réaliser des décorations, des affiches et des pancartes qui seront ensuite utilisées dans les activités Ma Voix pour le Changement et de la marche pour le changement. Ici, des filles au Népal se préparent pour une journée festive.

Les élèves décident des questions relatives aux droits de l'enfant sur lesquelles ils veulent attirer l'attention, où ils vivent et dans leur pays. Sur la base de leurs nouvelles connaissances, ils peuvent produire des essais et des poèmes, ainsi que de courts messages sur des pancartes et des discours pour la *Journée des Acteurs du changement* !

Tout ce que les élèves produisent peut ensuite être utilisé dans les activités Ma Voix pour le Changement et pour la marche *Autour du globe pour les droits humains et le changement*. Vous pouvez relier ce travail aux matières scolaires, telles que les langues, les arts et les études sociales.

Les élèves choisissent eux-mêmes les sujets sur lesquels ils veulent se concentrer. Au cours du travail effectué dans le cadre du *Programme du PEM* de cette année, ils ont exploré de nombreuses questions relatives aux droits de l'enfant dans *Le Globe* qui sont liées à des appels à l'action tels que :

- Les enfants ont le droit à l'éducation.
- Les filles ont des droits égaux à ceux des garçons.
- Protéger les enfants contre la violence.
- Arrêter le changement climatique.
- Mettre fin au mariage des enfants.
- Les enfants ont besoin d'un foyer sûr.
- Des soins de santé pour tous les enfants.
- Protéger les enfants réfugiés.
- Mettre fin au travail des enfants.

Les enfants choisissent

Maintenant, vos élèves ont la possibilité de faire entendre leur voix. Ils choisissent ce qu'ils veulent dire à leurs amis et à leur famille, à leurs voisins, aux dirigeants locaux et aux médias. Utilisez l'activité de la page 5 pour aider les élèves à formuler de la meilleure façon possible des messages sur ce qui est le plus important pour eux.



Une affiche sur le droit d'aller à l'école.



Rédigez un discours ou une courte pièce de théâtre sur un problème local lié aux droits des enfants.



Vous pouvez aussi créer une affiche avec une belle citation d'un Héros des droits de l'enfant.



Que vont écrire vos élèves sur leurs pancartes et leurs banderoles ?

CRÉER UNE COMMUNICATION EFFICACE

Laissez vos élèves essayer différentes façons de formuler des messages et découvrez ce qui est le plus efficace.

1. **Répétez les questions** relatives aux droits de l'enfant que les élèves ont abordées dans le cadre du *Programme du PEM* et dans *Le Globe* - tout, des droits des filles aux menaces contre l'environnement, en passant par l'impossibilité pour les enfants d'aller à l'école et bien plus encore. Vous pouvez donner quelques exemples aux élèves.
2. **Laissez les élèves** réfléchir tranquillement pendant un moment et choisissez au moins deux domaines dans lesquels ils souhaitent que le respect des droits de l'enfant augmente. Au moins une suggestion doit concerner des choses qu'ils vivent dans leur vie quotidienne.

3. **Expliquez qu'il existe** différentes manières de diffuser les connaissances et d'exiger des changements. Donnez quelques exemples (voir ci-dessous), puis laissez les élèves proposer leurs propres idées. Ils peuvent :
 - Peindre des affiches et des pancartes avec des appels à l'action courts et percutants.
 - Écrire des discours, des poèmes ou de courtes pièces de théâtre.
 - Si vous disposez d'un accès à Internet et d'appareils électroniques, vous pouvez également utiliser les médias sociaux et publier des mèmes, des photos, des vidéos et des textes sur des plateformes comme Instagram et TikTok.

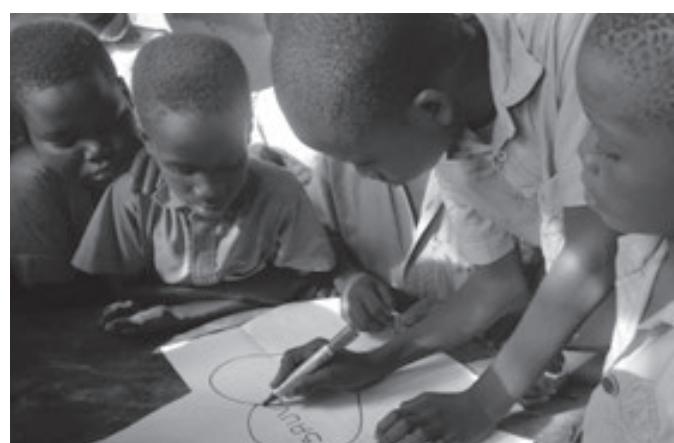


Diffuse ton message dans un discours ou un spectacle.

4. **Montrez des exemples** inspirants dans *Le Globe*, aux pages 34-36, 98-113.
5. **Laissez les élèves** travailler individuellement, en binômes ou en groupes et créer des pancartes et d'autres supports avec leurs messages. Idéalement, ils devraient avoir accès à du matériel tel que des stylos, des pinceaux et de la peinture, de grandes feuilles de papier ou de carton.
6. **Laissez tous les** élèves montrer et raconter ce qu'ils ont produit, et les réactions qu'ils pensent obtenir.



Les grandes lettres et les messages courts et concis peuvent être vus de loin - c'est ça la communication efficace !



Essayez d'associer un message écrit et des formes simples, comme ici, un cœur, cela fonctionne bien.



LE MÊME MESSAGE DE TROIS MANIÈRES DIFFÉRENTES :

Arrêtez de marier les filles quand elles sont enfants.
Lequel de ces messages est le plus efficace sur une pancarte ?



CRÉER POUR LE CHANGEMENT

Préparer le Vote mondial

Le Vote mondial est l'élection sur les droits de l'enfant organisée par les enfants. Tout comme une élection dans votre pays, le Vote mondial doit être soigneusement préparé.

Tout d'abord, chaque enfant doit en savoir suffisamment sur tous les candidats pour faire un choix éclairé lors du Vote mondial. Personne ne doit interférer dans le choix du candidat par l'enfant.



Nommez les personnes clés

- *Présidents de séance*. Ils cochent les noms des électeurs sur le registre de vote et distribuent les bulletins de vote.
- *Superviseurs des élections*. Supervisent le vote et le décompte des voix, et vérifient que tous ceux qui ont voté reçoivent une marque de peinture ou d'encre.
- *Compteurs de voix*. Ils comptent les votes et envoient les résultats.



Le registre de vote

Le registre de vote comprend tous les enfants qui ont le droit de voter.



Bulletins de vote

Découpez des bulletins de vote dans les feuilles de vote que vous avez reçues du PEM. Chaque bulletin comprend les trois candidats ! Si vous en avez besoin de plus et que vous ne pouvez pas faire de copies, faites les vôtres, mais assurez-vous que les noms des candidats sont placés dans le même ordre que sur le bulletin original !



Un isoloir pour le secret

Un isoloir est nécessaire pour garantir le secret du vote. Dans la forêt tropicale brésilienne, les élèves recouvrent des cadres en bambou avec des feuilles. Utilisez votre créativité et les matériaux locaux ! Certaines écoles contactent les autorités électorales locales et leur empruntent des isoloirs.



Des urnes

Les élèves peuvent fabriquer des urnes à partir de boîtes en carton, de boîtes de conserve ou de tout ce qui peut contenir des bulletins de vote (sur cette photo, une calebasse).



Empêcher la tricherie

Préparez de l'encre ou de la peinture que les scrutateurs pourront utiliser pour marquer les doigts ou les ongles des élèves une fois qu'ils auront voté. Parmi les encres difficiles à laver, citons le jus de fruits de cactus, l'encre d'un tampon encreur ou d'un marqueur. Dans certaines écoles, les enfants fabриquent leur propre peinture en utilisant des plantes locales.



Répartissez les tâches

Dans la période précédant l'élection, tous les élèves peuvent s'impliquer dans les préparatifs pratiques. Répartissez les tâches de manière à ce que chacun puisse participer.

RESSOURCES

- * Vous trouverez d'autres idées sur la façon de préparer le Vote mondial dans *Le Globe*, p. 98-99, et en ligne à l'adresse suivante : wep.global/education-gv



Des élèves du Zimbabwe produisent des panneaux pour le Vote mondial, afin que chacun puisse s'orienter facilement.



Des enfants de Côte d'Ivoire construisent un isoloir en bambou.



Découpage des bulletins de vote au Pakistan - attention aux ciseaux pointus.

Des urnes pleines d'imagination

Vote dans un bateau au Cameroun.



De minuscules maisons attendent votre bulletin de vote.



Une urne-fleur en papier au Cambodge.

Des boîtes en carton transformées en urnes multiculturelles.



Un grand pot en argile peut contenir de nombreux votes.



Des boîtes de conserve de toutes tailles fonctionnent bien et sont amusantes à décorer.



Le Programme du PEM à l'école

Chaque année, le *Programme du PEM* est utilisé dans les salles de classe, dans de nombreuses matières différentes, des mathématiques aux sciences sociales, en passant par la musique et l'art. Les histoires vécues dans *Le Globe* rendent les leçons plus significatives.

Langue

Le *Programme du PEM* offre de nombreuses possibilités de lire, d'écrire, de parler, d'écouter et de développer une pensée critique. Les élèves peuvent écrire leurs propres histoires, essais et pièces de théâtre, faire des présentations et des posters, inspirés par les histoires de *Le Globe*.



Sciences sociales

Les droits de l'enfant et la vie des enfants sont au cœur du *Programme du PEM*, des questions importantes dans toutes les matières, mais surtout en sciences sociales et éducation civique. Dans les histoires sur les *Héros* et les *Ambassadeurs des droits de l'enfant*, vous trouverez des informations sur leur pays et leurs sociétés. Il est important de s'intéresser également aux aspects



positifs des cultures que vous étudiez, afin de donner une vision équilibrée et respectueuse de chaque pays et de ses habitants.

Arts

Le *Programme du PEM* offre de nombreuses possibilités de créer des œuvres d'art : affiches, présentations et médias de toutes sortes.



Mathématiques

Explorez le monde à travers les chiffres et les statistiques, par exemple en utilisant la fiche d'information sur les enfants de votre pays et les pages 10-11 du *Globe*. Ces fiches indiquent comment votre pays et le monde entier respectent la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et ce qui doit être fait pour atteindre les objectifs mondiaux de développement durable.



Science

Explorez comment la science a un impact sur nous, tant positif que négatif, et quelles solutions sont disponibles pour les défis les plus urgents du monde, par exemple, l'accès à la nourriture et à l'eau potable, le changement



climatique, les sources d'énergie, le logement et la santé. Pour en savoir plus sur l'environnement voir p. 44-47 du *Globe*.

Châtiments corporels

Chaque année, des enfants racontent dans *Le Globe* qu'ils ont été battus à l'école et à la maison. Malgré le fait que les châtiments corporels constituent une violation des droits de l'enfant, seuls 64 pays dans le monde ont interdit toute forme de punition physique pour les enfants. L'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant stipule que tous les enfants ont le droit d'être protégés contre toute forme de violence, de négligence, de mauvais traitements et d'abus. Malgré cela, chaque année, 40 millions d'enfants sont battus au point de nécessiter des soins médicaux. Demandez à vos élèves de discuter des châtiments corporels, en prenant comme point de départ les histoires d'enfants relatées dans *Le Globe* et leurs propres expériences. Parlez de la situation dans votre pays. Existe-t-il une loi interdisant de frapper les enfants ? Demandez aux élèves de réfléchir à la façon dont ils traiteront les enfants une fois adultes.



LA JOURNÉE DES ACTEURS DU CHANGEMENT

Lors de la grande finale de votre travail dans le cadre du *Programme du PEM* de cette année, les élèves votent pour leurs modèles et font entendre leur voix pour les changements qu'ils veulent voir. La *Journée des Acteurs du changement* se déroule en communauté avec des enfants et des écoles du monde entier, au moment qui vous convient le mieux.



Le Vote mondial des enfants

Dans le cadre du Vote mondial, les élèves jouent le rôle d'agents électoraux et d'observateurs. Ils votent pour leurs droits et, avec les enfants du monde entier, choisissent le lauréat du *Prix des enfants du monde pour le droit de l'enfant* dans leur propre élection démocratique avant de faire entendre leur voix.

Pour en savoir plus, voir p. 22-23



Ma Voix pour le Changement

Les élèves font entendre leur voix sur la manière dont ils souhaitent que les droits de l'enfant soient mieux respectés. Ils font des discours et diffusent leurs messages sur des pancartes et des banderoles avec d'autres enfants. Invitez les parents, les politiciens locaux et les médias, afin qu'ils puissent s'informer sur les droits de l'enfant et découvrir les changements que les enfants souhaitent dans leur pays.

Pour en savoir plus, voir p. 24



Autour du Globe pour le Changement

Les élèves terminent la *Journée des Acteurs du changement* en emportant leurs pancartes et leurs bannières pour une marche ou une course de 3 km, afin de les partager avec un plus grand nombre de personnes et de sensibiliser le public aux droits de l'enfant. Avec les enfants du monde entier, ils font plusieurs fois le tour de la planète, pour un village, une ville, un pays et un monde meilleurs.

Pour en savoir plus, voir p. 25

Les activités de la **JOURNÉE DES ACTEURS DU CHANGEMENT** forment un tout - si votre école ne peut pas réaliser toutes les activités le même jour, vous pouvez le faire à deux occasions différentes.

JOURNÉE DES ACTEURS DU CHANGEMENT

Vote mondial

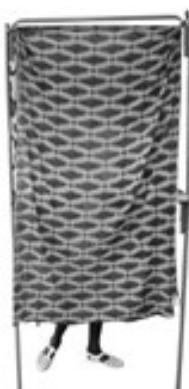
Lorsque les élèves participent au vote pour les droits de l'enfant lors de la *Journée des Acteurs du changement* et travaillent de manière pratique, ils comprennent comment fonctionne la démocratie.

Organisez l'espace de vote en décorant et en installant des tables pour les agents électoraux, l'urne et les isoloirs.



Les agents électoraux assistent

Un par un, les élèves s'approchent de l'un des membres du personnel électoral. Les agents électoraux remettent un bulletin de vote à chaque enfant et les cochent dans le registre de vote.



Entrer dans l'isoloir

Les enfants entrent seuls dans l'isoloir, un par un, avec leur bulletin de vote en main. Une fois à l'intérieur, ils marquent leur choix. Ils plient le bulletin de vote marqué pour que personne ne puisse voir leur vote.



Votez

Après avoir quitté l'isoloir, chaque enfant prend son bulletin plié et dépose son vote dans l'urne.



Pas de tricherie !

Chaque personne qui a voté est marquée à l'encre, avec un tampon ou un stylo, afin que personne ne puisse voter deux fois !

Compter les votes

Une fois que tout le monde a voté, les scrutateurs et les présidents des élections commencent leur travail, en comptant les voix de chaque candidat. Enfin, le résultat du vote global de l'école peut être annoncé.



Tous sont honorés !

Le *Vote mondial* n'est pas une compétition. Celui qui obtient la majorité des voix reçoit le *Prix des enfants du monde pour les droits de l'enfant*. Les deux autres reçoivent le Prix d'honneur d'enfants du monde. Tous sont honorés lors de la *Cérémonie du PEM* et reçoivent un prix pour leur travail en faveur des droits de l'enfant.

Annoncez les votes !

Votre *Vote mondial* peut avoir lieu à tout moment jusqu'au 1er octobre 2023. Ce jour-là, à minuit au plus tard, vos votes doivent être communiqués au Conseil mondial des enfants. Tous les votes du monde entier sont additionnés, alors communiquez-nous les résultats pour CHAQUE candidat !

→ Si vous avez un coordinateur du PEM dans votre pays, communiquez-lui vos résultats (voir p. 30). Sinon, communiquez les résultats de votre vote à info@worldschildrensprize.org



JOURNÉE DES ACTEURS DU CHANGEMENT

Le Vote mondial, étape par étape

1.



Faites la queue !

2.



Un par un, passez devant le bureau de vote.

3.



Inscrис-toi sur le registre de vote.

4.



Dirige-toi vers l'isoloir.

5.



Entre seul dans l'isoloir, marque le bulletin de vote et plie-le avant de sortir.

6.



Place le bulletin plié dans l'urne.
Le vote est terminé !

7.



Reçois une marque qui empêche la tricherie.

8.



Comptez les votes et annoncez votre résultat.
Communiquez le nombre de votes pour chaque candidat au PEM !

Étape suivante : Faites entendre votre voix

JOURNÉE DES ACTEURS DU CHANGEMENT

Ma Voix pour le Changement



Avant que les élèves de Hurungwe au Zimbabwe ne partent pour leur marche *Autour du globe*, ils se réunissent pour partager leurs messages et faire des discours.

Il est temps pour les enfants de faire entendre leur voix et de nous dire quels changements ils veulent voir là où ils vivent, dans leur pays et même dans le monde.

Commencez par un rassemblement dans la cour de l'école, avec peut-être de la musique et des spectacles. Si vous avez invité des parents, peut-être aussi des dirigeants locaux et des médias, les élèves peuvent les accueillir et montrer leurs messages sur des pancartes et des affiches. Les

enfants peuvent avoir préparé des discours, des poèmes ou des citations de *Héros des droits de l'enfant* et d'enfants vulnérables, à lire à haute voix. Ils peuvent répondre aux questions de l'auditoire et mettre en évidence les difficultés rencontrées dans leur propre vie quotidienne. Ils parlent également des changements qu'ils souhaitent voir se produire pour un plus grand respect des droits de l'enfant dans leur village ou leur ville et dans leur pays. Enfin, les élèves terminent la journée en marchant, dansant ou courant *Autour du globe pour les droits et le changement*.



Les enfants peuvent inviter les médias locaux pour faire passer leurs messages à un plus grand nombre de personnes.



Une jeune fille en Inde parle des changements qu'elle souhaite voir se produire afin d'accroître le respect des droits de l'enfant là où elle vit.



En Suède, des enfants ont formé une chaîne humaine - symbole d'un câlin chaleureux à la terre - avant de partir à ski avec leurs pancartes !

Autour du globe pour le changement



Des enfants du Bénin marchent et dansent pour l'égalité des droits des filles.

Les élèves diffusent leurs messages lors d'une marche de 3 km pour les droits et le changement - une conclusion naturelle et puissante naturelle et puissante de la *Journée des Acteurs du changement*.

Avec d'autres enfants du monde entier, les élèves font de nombreux tours du monde et partagent leurs messages sur les droits et le changement avec tous ceux qui les entourent et avec les médias locaux. Ils peuvent marcher ou courir, danser ou même faire du patin à roulettes !

Choisissez une bonne destination

Peut-être les élèves veulent-ils marcher jusqu'au centre ville ou jusqu'à l'endroit où se réunissent les habitants et même les décideurs ? Plus il y a de gens qui voient ce que les enfants disent, mieux c'est et plus c'est amusant et excitant.



Des enfants de la RDC appellent à l'égalité des sexes.



Nous sommes des acteurs du changement.



Des filles du Zimbabwe mettent en avant leurs problèmes les plus importants.



Certains enfants, comme ici à Katmandou, au Népal, demandent à la police locale de marcher avec eux pour leur sécurité, surtout si la circulation est dense dans la zone.

Indiquez combien d'enfants ont participé à la marche Autour du globe pour le changement. Si vous avez un coordinateur MEP dans votre pays, faites-lui un rapport (voir p. 31). Sinon, envoyez votre rapport par e-mail à info@worldschildrensprize.org. Nous pourrons alors calculer combien de tours du globe les enfants ont fait jusqu'à présent !

Bravo aux acteurs du changement !

LA MISSION DES ACTEURS DU CHANGEMENT

Là où tu vis et dans ton pays

Tous les enfants ayant participé au *Programme des enfants du monde* peuvent agir en tant qu'acteurs du changement. Leur mission, s'ils l'acceptent, est de promouvoir les droits de l'enfant dans leur famille, leur village ou leur ville et leur pays. Certains enfants sont très engagés, ils créent des *Clubs des droits de l'enfant* et étudient pour devenir *Ambassadeurs des droits de l'enfant*. Ils accompagnent leurs amis chez eux et informent leurs familles et leurs voisins sur les droits de l'enfant. Il leur arrive aussi de partager des informations avec les dirigeants locaux et de leur demander leur aide pour faire mieux respecter les droits de l'enfant et l'égalité des droits des filles.

Une fois que les enfants ont appris de nouvelles choses et qu'ils ont été responsabilisés par le *Programme du PEM*, ils peuvent contribuer au changement de nombreuses manières, ensemble ou chacun de leur côté. Cela peut aller de petits gestes quotidiens jusqu'aux *Ambassadeurs des droits de l'enfant* qui apportent des idées au



Les enfants peuvent ramener *Le Globe* à la maison et partager les histoires et les informations sur les droits de l'enfant qui s'y trouvent avec leurs familles et leurs amis.

gouvernement de leur pays ! Il arrive aussi qu'ils partagent de la nourriture avec un ami vulnérable ou qu'ils collectent des fonds pour aider, par exemple, à payer des frais de scolarité, des livres ou un uniforme scolaire.

Partager des informations

- Les enfants peuvent faire savoir à leur famille, à leurs amis et à leurs voisins que, par exemple :
- Votre pays a promis de respecter les droits de l'enfant.
- Les enfants ne doivent pas être frappés ou maltraités de quelque manière que ce soit, à la maison ou à l'école.
- Les filles ont les mêmes droits que les garçons.
- Il est interdit de marier les enfants.
- Tous les enfants ont le droit d'aller à l'école.
- Les enfants ont le droit d'être entendus sur les questions importantes de leur vie.

Faire changer les choses, ensemble

- Les enfants peuvent travailler avec un ami ou un groupe d'amis et, par exemple :
- Soutenir d'autres enfants, en leur faisant savoir qu'ils ont des droits

et apporter un soutien à ceux qui en ont besoin.

- Informer les adultes, tels que les dirigeants locaux, sur les droits des enfants et l'égalité des droits des filles.
- Rendre visite aux familles où les enfants ne vont pas à l'école ou risquent d'être mariés, etc. pour partager des informations et apporter un soutien.
- Écrire des lettres aux politiciens locaux et même nationaux pour leur faire part des changements qu'ils souhaitent voir s'opérer afin d'accroître le respect des droits de l'enfant.

Faire changer les choses, chacun de son côté

Il y a aussi beaucoup de choses que les enfants peuvent faire par eux-mêmes. Par exemple :

- Apporter *Le Globe* à la maison pour que les parents le lisent, ou lire à haute voix à la famille, aux amis et aux voisins.
- Être un bon ami, écouter les autres et les soutenir.
- Garder un œil sur les enfants qui sont maltraités, signaler les actes répréhensibles s'ils se produisent.
- Traiter les autres de la manière dont on veut être traité.



Certains enfants sont formés pour devenir des *Ambassadeurs des droits de l'enfant*. Kim, du Zimbabwe, parle aux filles de son village qui ont été forcées de se marier lorsqu'elles étaient enfants, de leur droit de retourner à l'école et d'être protégées contre la violence et les abus.

Partager le savoir



Les enfants peuvent réunir un groupe d'amis de leur village et partager ce qu'ils ont appris. Les enfants posent des questions et discutent pour savoir si les droits de l'enfant sont respectés là où ils vivent.



Un garçon au Cameroun raconte à sa mère ce qu'il a appris sur les droits de l'enfant grâce au Programme du PEM, notamment sur l'égalité des droits des filles.

Tends la main et l'oreille



Les enfants peuvent tendre la main aux familles qui souffrent de la pauvreté ou autre - leur apporter un soutien et les aider à demander aux parents, par exemple, de les laisser aller à l'école au lieu de les marier.



Aïcha, Antoinette, Rachel et Blandine sont des Ambassadrices des droits de l'enfant. Les enfants du village savent qu'ils peuvent s'adresser à elles si leurs droits ont été violés. Une fois que les filles ont écouté les enfants, elles rencontrent les chefs de village ou de l'école et essaient de trouver une solution pour l'enfant.

Apporter du soutien



Avec le soutien d'adultes, des filles de 50 écoles du Mozambique ont demandé l'aide des autorités locales et nationales chargées de l'éducation pour déposer des plaintes et ont réussi à mettre fin aux abus sexuels qui avaient lieu dans leur école.



Des enfants s'adressent aux médias et organisent des conférences de presse - ici aux Philippines. Les adultes, tels que les enseignants et représentants du PEM, peuvent aider à l'équipement, aux préparatifs et à l'invitation des journalistes.



Hassan et Kim, Ambassadeurs des droits de l'enfant, informent les dirigeants locaux du Zimbabwe à propos de l'égalité des droits des filles et des garçons et du changement climatique.

LA MISSION DES ACTEURS DU CHANGEMENT

Créer un Club des droits de l'enfant



Les Clubs des droits de l'enfant peuvent se réunir n'importe où et n'importe quand : dans une salle de classe, sous un arbre ou chez quelqu'un.

Les enfants peuvent organiser des Clubs des droits de l'enfant dans leur école ou à l'endroit où ils vivent. Les enseignants peuvent soutenir leurs élèves mais ne doivent jamais décider de ce qu'ils font. C'est aux enfants de décider !

Dans un Club des droits de l'enfant ou dans tout autre groupe, les enfants peuvent se réunir pour discuter de leurs droits, se soutenir mutuellement et partager leurs expériences. Ils peuvent s'y apprendre mutuellement des choses et soutenir leurs amis et leurs familles là où ils vivent. Les membres du club peuvent agir pour le changement dans leur village ou leur ville, informer les autres enfants sur leurs droits, soutenir ceux dont les droits ont été violés, organiser des activités de changement telles que des rassemblements et encourager les adultes à écouter les idées et les problèmes des enfants.

Que faire ?

Lors des réunions de club, chacun doit avoir son mot à dire sur ce qu'il faudrait faire. Ensuite, les membres peuvent voter sur ce qu'il faut faire en premier. Les activités peuvent inclure :

- Apporter *Le Globe* à la maison pour partager des histoires avec

- la famille, les amis et les voisins.
- Organiser des rassemblements.
- Monter des pièces de théâtre et écrire des histoires.
- Organiser des concours et des débats.
- Informer les dirigeants et les autorités locales des droits de l'enfant et de l'égalité des droits pour des filles.

Qui fait quoi ?

Les tâches peuvent être réparties entre les membres du club. Ils peuvent choisir différents domaines de responsabilité ou se relayer pour faire différentes choses. Quelqu'un peut prendre des notes lors des réunions afin de garder trace des décisions prises par le club. Certains peuvent se porter volontaires pour repérer les signaux d'alerte des enfants et entrer en contact avec les enfants et les familles qui ont besoin de soutien.

N'oubliez pas !

Personne ne doit être poussé à raconter ses expériences ! Si un enfant est en grande détresse ou en danger, demandez l'aide d'un adulte responsable en qui vous avez confiance et/ou d'un responsable PEM. Si les membres du club ne peuvent pas obtenir le soutien d'un adulte, ils peuvent « donner l'alerte ». Découvrez comment faire à la page 30.

Rencontrons-nous !

- **Partage d'expériences**
Laissez chacun raconter ce qu'il s'est passé depuis la dernière réunion. Il peut s'agir de la manière dont les membres du club ont promu les droits de l'enfant à l'école ou à la maison. Ou si un problème est apparu et que vous devez l'aborder.
- **Temps d'activité**
Choisissez une ou deux activités sur lesquelles les membres se sont mis d'accord et mettez-vous au travail !
- **Parlez de nouvelles idées**
Laissez tout le monde proposer des idées pour des événements et activités futurs.



Pierre, 14 ans, dirige un Club des droits de l'enfant avec ses amis. « Les enfants peuvent venir nous parler de leurs expériences en matière de violations des droits. Ensuite, nous en parlons aux chefs de village... Nous continuerons à nous battre jusqu'à ce que toute forme de violation des droits de l'enfant cesse enfin. » Pour en savoir plus, consultez les pages 25 à 32 du *Globe*.



Un membre du Club des droits de l'enfant au Népal écoute son amie et lui offre son soutien.

Devenir Ambassadeur des droits de l'enfant

Les *Ambassadeurs des droits de l'enfant du Prix des enfants du monde* sont des acteurs du changement dans leur village, leur ville et leur pays. Ils éduquent, responsabilisent et soutiennent d'autres enfants là où ils vivent, et enseignent également aux adultes les droits de l'enfant, en particulier l'égalité des droits des filles.

Les Ambassadeurs sont des modèles pour les enfants et les adultes. Ils partagent des informations avec leur famille, leurs voisins et leurs amis et organisent des sessions de formation pour d'autres enfants et adultes là où ils vivent et dans leurs écoles. Certains accompagnent leurs amis dans leur famille, par exemple si un enfant a besoin d'aide pour persuader ses parents de l'autoriser à rester à l'école au lieu de l'abandonner pour travailler ou se marier. Beaucoup d'entre eux créent et dirigent des *Clubs des droits de l'enfant du PEM* dans leurs écoles ou leurs villages. Ils contribuent également à l'organisation du *Programme PEM. Le Globe* et ce guide leur servent de support.



Au Mozambique, une Ambassadrice des droits de l'enfant informe la police locale de l'égalité des droits des filles et de leur droit à être protégées.

Former les adultes

Les *Ambassadeurs des droits de l'enfant* informent les voisins, les politiciens, les chefs traditionnels, les policiers, les enseignants et les directeurs d'école de l'importance de



Des Ambassadeurs des droits de l'enfant au Cameroun se rendent en bateau dans un village isolé pour visiter des écoles, des dirigeants et soutenir la communauté.

respecter les droits de l'enfant. Certains ont même porté leurs plaintes et leurs idées devant les gouvernements locaux et nationaux de leur pays.

Devenir Ambassadeur des droits de l'enfant

Des dizaines de milliers d'enfants dans le monde ont participé à des ateliers pour devenir *Ambassadeurs des droits de l'enfant*. Ces ateliers se déroulent généralement sur deux jours et abordent tous les sujets, de la Convention des Nations Unies relative et les droits de l'enfant aux moyens pratiques de contribuer au changement par des actions quotidiennes dans leurs communautés. Malheureusement, le nombre d'ateliers n'est pas suffisant pour accueillir tous les enfants intéressés. Cependant, les enfants peuvent utiliser *Le Globe* ainsi que ce guide pour étudier ensemble, en groupe ou individuellement. En lisant des histoires, en analysant les informations et en améliorant leurs connaissances et leurs compétences, ils peuvent devenir *Ambassadeurs des droits de l'enfant*. En outre, pour ceux qui ont accès à internet, le PEM développe un cours en ligne avec lequel les enfants ainsi que les groupes d'étude peuvent devenir Ambassadeurs.

Contactez un représentant du PEM ou le PEM à cette adresse : cra@worldschildrensprize.org !



Une jeune Népalaise étudie chez elle pour devenir Ambassadrice des droits de l'enfant.

RESSOURCES

- * *Le Globe*, notamment p. 4-41, 98-113, et ce guide.
- * Un film sur le rôle d'Ambassadeur des droits de l'enfant. Un représentant du PEM dans votre pays peut vous fournir la vidéo (p. 31). Elle peut également être trouvée sur wcp.global/wcpstory.
- * Un cours de formation en ligne pour les Ambassadeurs des droits de l'enfant sur worldschildrensprize.org/cra.

LA MISSION DES ACTEURS DU CHANGEMENT

Donnez l'alerte

Toutes les personnes participant à l'organisation du *Programme du PEM* doivent respecter les droits des enfants. Si, dans le cadre du *Programme du PEM*, vous êtes témoin d'un acte répréhensible ou si un enfant est maltraité, vous devez le dire. Les personnes qui signalent des actes répréhensibles sont appelées des donneurs d'alerte.

Si vous êtes témoin d'actes répréhensibles en rapport avec le *Programme du PEM*, essayez de le signaler aux personnes ou autorités compétentes de votre lieu de résidence. Si cela n'est pas possible, vous devez contacter le *Programme du PEM*. Voici des exemples de choses qui ne doivent pas se produire dans le cadre du *Programme du PEM* : un adulte, tel qu'un enseignant, soumet un enfant à :

- La violence, y compris la violence sexuelle.
- Les brimades, les discours de haine ou toute autre forme de violence psychologique.
- Violation de la vie privée d'un enfant (par exemple, si quelqu'un prend une photo d'un enfant ou

partage des informations personnelles contre son gré ou sans le demander).

Si ce que vous signalez n'a rien à voir avec le *Programme du PEM*, ou si une personne a besoin d'une aide urgente et immédiate, veuillez prendre contact avec les autorités compétentes de votre pays.

Le Globe est gratuit !

Le Globe est un magazine gratuit et un outil pédagogique qui peut être utilisé par les enfants et les écoles participant au *Programme du PEM*. Si vous voyez quelqu'un vendre *Le Globe*, ou vendre quelque chose d'autre lié au *Programme du PEM*, ce n'est pas correct. Dites-le-nous ici au PEM, ou à votre école.

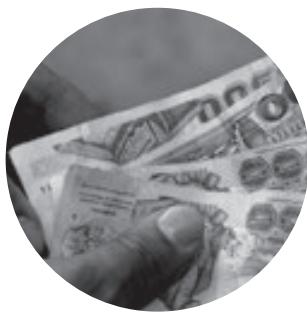


Au Cameroun, des enfants veillent au bon déroulement du Vote mondial.

Comment donner l'alerte

Le moyen le plus sûr de signaler quelque chose au PEM est d'utiliser notre formulaire d'alerte à l'adresse suivante
worldschildrensprize.org/whistle. Vous pouvez également envoyer un courriel à whistle@worldschildrensprize.org ou nous appeler au +46-15912900. Votre rapport sera envoyé à une personne occupant un poste à responsabilité au sein du PEM, qui traitera vos informations dans la plus stricte confidentialité.

Ce qui est interdit dans le cadre du Programme du PEM



Vendre *Le Globe*, ou tout autre matériel ou service lié au *Programme du PEM*.



Frapper, intimider, harceler ou abuser d'un enfant ou d'un groupe d'enfants.



Personne ne doit prendre/utiliser votre photo ou vos informations personnelles sans autorisation.

Contact

Veuillez soumettre les résultats
des votes obtenus pour tous les
candidats au coordinateur PEM de
votre pays.

S'il n'y a pas de coordinateur local,
rapportez le résultat votre vote sur:
worldschildrensprize.org ou à l'adresse:
info@worldschildrensprize.org.

Afrique du Sud : Marlene Winberg,
marlene.winberg@
worldschildrensprize.org,
tél. 083-3925153,
fax 088-0217820927,
World's Children's Prize,
PO Box 130, Kalk Bay 7990.

Bénin : Agbodjan Salomé/
Fassinou Camille (Juriste Echos
Consult), juristechos@gmail.com,
tél. 62056001, 97603294.

Burkina Faso : Tiemtoré Delwendé
Prisée (Afrique Seconde Famille),
afriquesecondefamillea@yahoo.fr,
tél. 76262991, 72135758,
78402431.

Burundi : Evariste Nimubona
(DAJBU), ninaburundi@yahoo.fr,
tél. 79921935.

Cameroun : Mofeme Nangolo
(KOSA), kosa.cam@googlemail.com,
tél. 97101820, 75062151.

Congo (Brazzaville) : Lysias
Yoane Mylandou (CDECU),
mylandou.lysias@gmail.com,
tél. 069513955. Hervé-Yves-Ulrich
Mandilou (C.F. Gothia),
hervyvesulrichmandilou@yahoo.fr,
tél. 055316946.

Ghana : Ekua Ansah Eshon
(ATCWAR),
atcwwar@rocketmail.com,
tél. 201655595, 262342515.

Guinée-Bissau : Fernando Cá
(AMIC), ferca7562@gmail.com,
tél. 955911537.

Mozambique : Amelia Mabecuane,
(SANTAC), santac.wcpce@gmail.com,
tél. 0844895451, 828490110.

Népal : Madhu Regmi (Maiti Nepal),
madhu.maitinepal@gmail.com,
tél. 14492904.

Nigéria : Moses Adedeji (CHRINET),
moses.adedeji@gmail.com,
tél. 08030415288, 08076286288.

Pakistan : Liaqat Javed (BRIC),
bricpakistan@yahoo.com,
tél. 0423-5341070, 0300-4646112.

Philippines : Karen Joy Saloria
(Voice of the Free –
VF Foundation inc.),
karen.amlon@voiceofthefree.org.ph,
tél. 9113986. Camarines Sur:
Lowel Bisenio, lbisenio@yahoo.com,
tél. 9288718497.

RD Congo (Kinshasa) :
Myra Sabina fordesk.rdc@live.fr,
tél. 990606557. Vincent Bikaya/
Sifa Tesi (BVES Bukavu)
dreintegrationscol.bves@gmail.com,
psybvesbukavu@gmail.com,
tél. 853716525, 893272631.
Carol Sifa/Tumain Ange (BVES
Goma) carolsifa.bves.dj@gmail.com,
bvesagencegomao16@gmail.com,
tél. 995304576, 99551496.

Sénégal : Hervé Bangar (ESPDE),
heltba@gmail.com, 774353186.

Sierra Leone : Anita Koroma
(Girl Child Network),
girchildnetworksl@gmail.com,
tél. 78781444, 77289430.



VOUS TROUVEREZ plus de matériel et de vidéos en ligne sur notre site destiné aux enseignants, sur worldschildrensprize.org/education

Togo : Atchehou Yebe Clémence
(Enfant Avenir Nation),
eansassociationenfantavenirnati@gmail.com, tél. 90045721, 90024360, 99487424, 22518409.

Zimbabwe : Ekenia Chifamba
(Shamwari Yemwanasikana),
shamwariyemwanasikana@gmail.com, tél. 772607384, 717395754.

CONTACTEZ-NOUS !

Notre équipe sera ravie
d'échanger avec vous. Envoyez
vos photos et histoires à :
info@worldschildrensprize.org,
ou retrouvez-nous sur les
réseaux sociaux.



[worldschildrensprize](#)



[@worldschildrensprize](#)



[@wcpfoundation](#)

WWW

worldschildrensprize.org

